

CONSEIL MUNICIPAL DE VIC-FEZENSAC

Dimanche 15 avril 2018 à 9h30

Secrétaire : Caroline CUEILLEN

PROCES VERBAL

Nombre de membres en exercice : 27 - Nombre de présents : 20 - Nombre de votants : 24

Présents : M. ESPIÉ - Mme NETO - M. ANTONELLO - Mme BRANA - M. CAMAZZOLA - Mme CAZENAVE - Mme CUEILLEN - M. AGUT - Mme DURROUX - M. CAVALIERE - Mme ESCAICH - M. DUPUY - M. BRUNET - Mme FAUCHÉ - M. BEAUPIED - Mme DE BELLIS - Mme ZADRO - Mme NARRAN - M. OSPITAL - M. BOURGUIGNON

Excusés donnant pouvoirs : M. DUFRECHOU à M. BRUNET - Mme BENTEGEAC à Mme BRANA - M. FONTAN à Mme NETO - M. DUPEYRON à Mme NARRAN

Absents : Mme BARBÉ - M. LAVIGNE - Mme SABATHE

Monsieur Michel ESPIÉ, Maire de Vic-Fezensac ouvre la séance à 9h30.

Il propose de désigner Madame Caroline CUEILLEN secrétaire de séance.

ABORDANT L'ORDRE DU JOUR

• FINANCES

• Budget Communal :

- Affectation des résultats 2017
- Adoption du Budget Primitif 2018

• Budget festivités :

- Affectation des résultats 2017
- Adoption du Budget Primitif 2018

• Budget Assainissement :

- Affectation des résultats 2017
- Adoption du Budget Primitif 2018

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ANTONELLO qui souhaite faire une déclaration avant la présentation des budgets. Il procède à la lecture ci-après :

« Jeudi soir, il a été constaté des erreurs de reports de résultats sur les trois budgets, erreurs qui forcément ont entraîné des conséquences sur les budgets tels que présentés. Logiquement, les budgets communaux,

assainissement et festivités ne pouvaient être votés en l'état, d'où notre présence ce matin.

Tout d'abord, nous devons faire amende honorable, et saluer les remarques de notre collègue du groupe minoritaire, Madame Béatrice Narran, qui dans un esprit constructif, et non politique qui l'honore, nous a alerté sur les problèmes de présentation comptable. Je l'en remercie personnellement.

Il faut préciser aussi quels sont les rôles bien séparés entre l'ordonnateur des recettes et dépenses, c'est à dire le Maire, et le payeur-comptable, rôle dévolu à Mme la Trésorière des Finances Publiques. Sa fiche de mission prévoit, entre-autre, son intervention tout au long de la chaîne comptable, de la préparation du budget à la clôture de l'exercice. Le comptable du Trésor a la responsabilité comptable et financière des collectivités de son ressort géographique. Le rôle de l'adjoint aux finances, mon rôle, est de préparer les budgets de chaque exercice, en faire le bilan chaque année. Préparer le budget, c'est donc la transcription dans les chiffres donnés de la politique de la Municipalité initiée par le Maire, soutenu par le groupe majoritaire et présentée au Conseil municipal. Le rôle de l'adjoint aux finances est aussi, en cours d'année, de veiller à la bonne exécution du budget voté, en « retouchant » certains postes en fonction des aléas conjoncturels. En fin d'exercice, il présente le bilan de l'année écoulée ainsi que l'analyse financière, et établit les perspectives pour l'avenir. Son rôle n'est pas de contrôler les éléments comptables, il n'en détient pas d'ailleurs les outils.

Aussi, malgré le travail acharné de notre Directrice Générale des Services, de la vigilance de notre service comptabilité de la Mairie, des incidents comptables et matériels répétés se présentent trop régulièrement. Je n'ai pas pour habitude de « charger » les hommes et les femmes du travail qu'ils font, mais là il faut souligner la négligence de Madame la Trésorière du Trésor Public en la matière, à qui les budgets ont été présentés, et qui les a validés en l'état. En parallèle, la comptabilité se faisant via un logiciel comptable approprié, le nôtre dénommé COSOLUCE date de la précédente mandature et présente d'énormes faiblesses car régulièrement des incidents qui lui sont imputables arrivent. D'ailleurs, plus personne ne l'utilise dans les autres communes. Aussi, je demande avec insistance que nous changions au plus vite ce logiciel obsolète, non fiable, pour un outil offrant plus de sécurité et de confiance.

Nous allons maintenant aborder les différents budgets, sachant que nous avons voté les comptes administratifs et de gestion jeudi soir. »

Budget Communal : affectation des résultats exercice 2017

Monsieur Pierre ANTONELLO présente :

-SECTION DE FONCTIONNEMENT

-excédent de fonctionnement 2017	33 811.26
-Excédent reporté	264 365.52
-Excédent de fonctionnement cumulé.....	298 176.78

-SECTION D'INVESTISSEMENT

-Excédent d'investissement.....	299 475,82
-déficit des restes à réaliser	410 383.80
-Besoin de financement total	110 907.98

Après en avoir délibéré, à la majorité par 19 voix pour et 5 abstentions, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

-Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : EXCEDENT	298 176, 78
Affectation complémentaire en réserve (1068)	110 907.98
-Résultat reporté en fonctionnement (002)	187 268,80
-Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT	299 475,82

Budget Communal : Adoption du Budget Primitif 2018

Monsieur Pierre ANTONELLO soumet les nouvelles propositions du budget Primitif pour l'exercice 2018.

Mme Béatrice NARRAN note qu'il y a eu effectivement un changement d'affectation au niveau du Chapitre 022 (dépenses imprévues) et au niveau du virement au budget festivités. M. ANTONELLO indique que 76 360,82 euros correspondent au « delta » en plus dont 60764.69 euros affectés au budget festivités et le solde de 15596.13 euros en dépenses imprévues. Mme NARRAN pense qu'il aurait été judicieux d'inscrire au chapitre 023 une petite somme en réserve pour ne pas laisser ce virement à zéro -section investissement.

Mme ZADRO rappelle que la Commune n'a pas de capacité d'autofinancement et regrette le choix de la Municipalité quant à l'affectation des montants « retrouvés ».

M. ANTONELLO reconnaît que si la commune ne retrouve pas de capacité d'autofinancement, il sera impossible d'investir. Il a examiné les budgets depuis l'année 2002 et il fait remarquer que sur quelques années, les capacités d'autofinancement (CAF) nettes existent, comme en 2008 (-193 000 €). Le contexte actuel s'est déjà présenté auparavant. Mme ZADRO estime qu'il n'est pas judicieux d'essayer de se justifier en citant les budgets précédents, bien trop anciens. Elle souligne qu'il faut se projeter, parler de l'avenir. M. ANTONELLO acquiesce et confirme qu'il est bien question d'avenir mais il est nécessaire de remettre en perspectives.

Après en avoir délibéré, à la majorité par 19 voix pour et 5 contre, le Conseil Municipal :

- **ADOpte** les nouvelles propositions du budget Primitif de l'exercice 2018 :

Investissement

Dépenses 2 260 976.86 dont 927 928.30 de RAR

Recettes 2 260 976.86 dont 517 544,50 de RAR

Fonctionnement

Dépenses 4 425 545.03

Recettes 4 425 545.03

Budget annexe Festivité : affectation des résultats exercice 2017

Monsieur Pierre ANTONELLO présente :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

-excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 41 860.74

-déficit reporté41 319.37

-excédent de fonctionnement cumulé..... 541.37

-SECTION D'INVESTISSEMENT

-déficit d'investissement de l'exercice 2017 60 764.69

-déficit des restes à réaliser..... 00 ,00

-besoin de financement 60 764,69

Après en avoir délibéré, à la majorité par 19 voix pour et 5 abstentions, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

-Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : EXCEDENT	541.37
Affectation complémentaire en réserve (1068)	541.37
-Résultat reporté en fonctionnement (002)	0.00
-Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	60 764,69

Budget Annexe Festivité : Adoption du Budget Primitif 2018

Monsieur Pierre ANTONELLO soumet les nouvelles propositions du budget Primitif de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, à la majorité par 19 voix pour et 5 contre, le Conseil Municipal :

- ADOPTE les nouvelles propositions du budget Primitif de l'exercice 2018 :

Investissement

Dépenses	78 177.80
Recettes	78 177.80

Fonctionnement

Dépenses	520 764.69
Recettes	520 764.69

Budget Assainissement : affectation des résultats exercice 2017

Monsieur ANTONELLO présente :

-SECTION DE FONCTIONNEMENT

-excédent de fonctionnement de l'exercice 2017	32 964.53
-excédent reporté	3639.13
-excédent de fonctionnement cumulé	36 603.66

-SECTION D'INVESTISSEMENT

-déficit d'investissement de l'exercice 2017	86 043.32
-excédent des restes à réaliser	10 524.40
-Soit un besoin de financement	75 518.92

Après en avoir délibéré, à la majorité par 19 voix pour et 5 abstentions, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

-Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : EXCEDENT	36 603.66
-Affectation complémentaire en réserve (1068)	36 603.66
-Résultat reporté en fonctionnement (002)	00.00
-Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	86 043.32

Budget Assainissement : Adoption du Budget Primitif 2018

Monsieur Pierre ANTONELLO soumet les nouvelles propositions du budget Primitif de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, à la majorité par 19 voix pour et 5 contre, le Conseil Municipal :

- ADOPTE les nouvelles propositions du budget Primitif de l'exercice 2018 :

Investissement

Dépenses 366 310.39 dont 21 650.00 de RAR
Recettes 366 310.39 dont 32 174.40 de RAR

Fonctionnement

Dépenses 421 097.85
Recettes 421 097.85

QUESTIONS DIVERSES :

Mme ZADRO réitère sa demande de devis pour les travaux du parking des Tisserands. M. Le Maire lui répond qu'ils sont consultables dès lundi à la Mairie. Mme ZADRO regrette dans la situation présente l'arrogance dont fait preuve, selon elle, Monsieur le Maire.

Travaux d'aménagement du centre-ville :

Mme NETO annonce une réunion de la commission « aménagement centre-ville » vendredi 20 avril 2018 où tous les élus sont conviés. Un point sera fait sur les quelques décisions qui ont dues être prises durant le chantier notamment concernant les dégâts causés sur le kiosque.

Mme NARRAN s'enquiert de savoir s'il y aura des surcoûts sur l'enveloppe travaux. Mme NETO répond qu'il y a en effet, des négociations à mener sur ces différentes interventions supplémentaires. Elle a l'espoir que l'enveloppe sera respectée. Mme ZADRO comprend qu'il y a toujours des imprévus dans un chantier.

Vidéosurveillance :

M. le Maire informe qu'une caméra a été déplacée et installée depuis plusieurs jours au carrefour de la route de Marambat et de la rue de Lorraine, à la demande de la Gendarmerie. Pour Pentecôte, elle sera replacée à son emplacement habituel.

Conseil municipal des jeunes :

M. Andrew CAVALIERE informe qu'une séance du Conseil des jeunes a eu lieu le 14 avril 2018. Parmi les projets retenus : une soirée des « talents » qui aura lieu le samedi 7 juillet 2018. Des clips ont été réalisés pour faire de la publicité et lancer un appel à candidatures via les réseaux sociaux. M. OSPITAL demande s'il est nécessaire d'être vicois pour participer. Mme NETO souligne que cette soirée est ouverte à tous, il suffit de s'inscrire au préalable pour présenter sa prestation. M. CAVALIERE indique qu'il y aura une recherche de sponsors pour les cadeaux et espère que la soirée réunira le plus de monde possible.

Monsieur le Maire clôture la séance à 10h15.

La Secrétaire de séance

Mme Caroline CUEILLENS



Monsieur Michel ESPIÉ

Maire de VIC-FEZENSAC


